

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2016

ÉGAL ACCÈS AUX SOINS - (N° 4119)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 16

présenté par
M. Philippe Vigier

ARTICLE 2

À l'alinéa 2, substituer à la référence :

« L. 1434-1 » ;

la référence :

« L. 1434-4 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination corrigeant une référence erronée.